

## La guerre contre la fraude fiscale est-elle déclarée ?

30 avril 2015 (note 1)

Les principales fraudes fiscales sont de deux sortes :

- Les « *optimisations fiscales* » des multinationales qui font en sorte, par le biais de surfacturations internes entre filiales, que leurs bénéfices soient officiellement réalisés dans les filiales situées dans des pays où les bénéfices des entreprises ne sont pas imposés ;
- Les avoirs de riches particuliers « planqués » dans des banques à l'étranger (Suisse, par exemple) : ces sommes ne sont pas déclarées au fisc français et échappent donc à l'ISF.

Au total, on estime un manque à gagner de 60 à 80 milliards€ pour le fisc français et de 1000 milliards€ pour l'ensemble de l'Europe, soit le total des dépenses de santé des 28 pays européens.

La bataille au niveau international semble être engagée contre ces manques à gagner qui sont énormes. Comment ?

### La bataille contre les « *optimisations fiscales* » :

L'OCDE (note 2) est en train de préparer un plan baptisé '*BEPS*' (qui signifie érosion des bases fiscales et transfert des profits) comprenant 15 mesures qui seraient appliquées par l'ensemble des pays occidentaux (30 pays sont membres de l'OCDE).

La première mesure et la plus fondamentale serait d'exiger pour chaque multinationale une déclaration ventilée par pays, avec pour chacun le chiffre d'affaires réalisé, le nombre de salariés et les bénéfices réalisés ; et cela dès 2016, ce qui permettrait au fisc des différents pays d'échanger les informations dès 2017.

Cette transparence ne supprime pas tous les problèmes, puisqu'il faudra, ensuite, déterminer une répartition de la base fiscale entre tous les pays où la multinationale est implantée (y compris les paradis fiscaux)...les négociations politiques ne sont pas terminées !

D'autant plus que, de leur côté, les entreprises mènent une intense campagne de lobbying pour combattre et atténuer l'effet de ces réglementations. Ce lobbying est particulièrement intense aux USA, mais '*notre*' MEDEF y participe également. Sans compter les recherches en cours des multinationales pour mettre plus d'opacité dans leurs mouvements financiers internes.

C'est dans ce contexte tendu, qu'on attend les mesures que Pierre Moscovici va proposer à la Commission européenne...

---

Note 1 : Pour plus de précisions, voir le dossier publié dans '*Alternatives Economiques*' de mai 2015 intitulé : « *Comment leur faire payer plus d'impôts* »

Note 2 : 'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) est une organisation internationale d'études économiques, dont les pays membres — des pays développés pour la plupart — ont en commun un système de gouvernement démocratique et une économie de marché.

## **La bataille pour connaître les comptes expatriés :**

La question la plus importante dans ce domaine, c'est la levée du secret bancaire pour le fisc du pays du propriétaire du (des) compte : dès qu'un résident étranger ouvre un compte, par exemple (au hasard) en Suisse, au Luxembourg ou aux Bahamas, la banque doit en informer le fisc du pays du résident.

C'est Barak Obama et les USA qui ont les premiers dégainé l'arme fatale : toute banque qui refuse cette transparence s'expose à de lourdes sanctions financières et de se voir interdire d'exercer aux USA. Du coup, la Suisse, le Luxembourg ou l'Autriche ont bien du mal à refuser la même transparence aux autres pays européens, même si c'est en trainant un peu les pieds...

Près d'une centaine de pays se sont engagés à pratiquer cette transparence dès 2017 pour la moitié d'entre eux, et en 2018 pour les autres (dont la Suisse, Andorre, Monaco, l'Autriche, les Bahamas, Hong Kong, Singapour, la Chine...).

Notons que cela a commencé à produire des effets, puisqu'à l'automne 2014, 500 000 contribuables ont déclaré « spontanément » à leur autorité fiscale leurs avoirs à l'étranger, procurant 37 milliards€ de recettes dans 25 pays (dont 2 milliards€ en France).

Mais pourtant, on est encore loin du compte, puisque, par exemple, les USA n'ont pris aucun engagement précis sur la transparence des placements des résidents étrangers chez eux ! De plus, des résistances se font jour aussi bien du côté des trusts (qui gèrent de façon opaque des fortunes et font du blanchiment) que de certains paradis fiscaux.

## **Comment renforcer la lutte contre la fraude ?**

Dans ce contexte de lutte intense contre la fraude fiscale, certains acteurs proposent des mesures complémentaires pour plus d'efficacité. Par exemple :

- Renforcer les administrations fiscales nationales : il va en effet falloir faire des investigations au niveau international et traiter beaucoup plus de données ;
- Le parlement européen et les parlements nationaux doivent pouvoir être tenus informés des résultats de cette lutte contre la fraude fiscale ;
- Sortir les banques des paradis fiscaux : non seulement elles pratiquent l'optimisation fiscale, comme toutes les multinationales, mais du fait de l'absence de contrôles, elles y prennent des risques plus élevés. Il faudrait au moins imposer une couverture de ces risques par des fonds propres plus élevés ;
- Protéger les lanceurs d'alerte : alors que leurs révélations ont été confirmées, de nombreux lanceurs d'alerte se voient menacés dans leur situation individuelle (comme Edouard Snowden, Stéphanie Gibaud, Antoine Deltour). Il est important de les protéger.
- Un niveau unique de taxation des bénéficiaires en Europe : la transparence ne suffit pas. Pour éviter que l'Europe soit une zone de concurrence fiscale élevée entre pays membres, le plus simple serait de se mettre d'accord sur un taux unique de taxation des bénéficiaires des multinationales.

On le voit, la bataille est engagée, mais elle est loin d'être jouée.